BEZANNES
COMMUNE HUMAINE ET URBAINE

SECONDE ÉCOLE

LA CARTE SCOLAIRE EST VALIDÉE

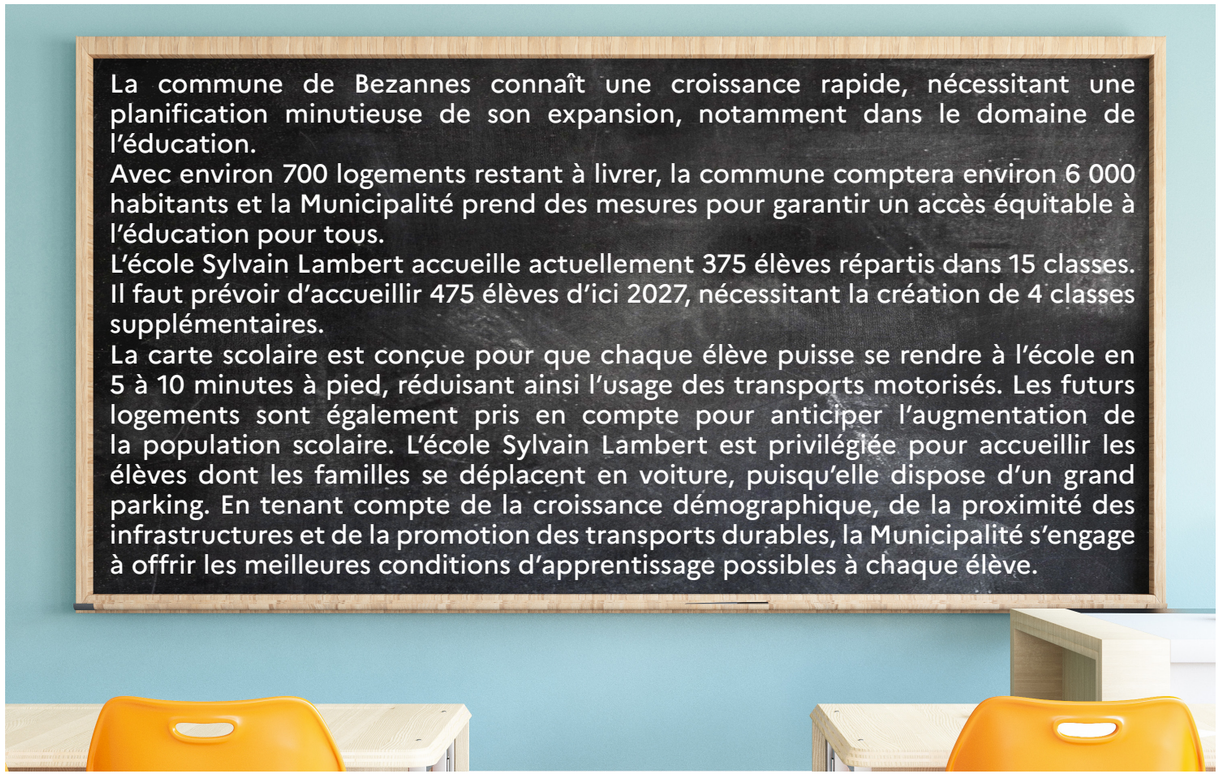

FACTEURS ET ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR L'ÉLABORATION DE LA CARTE SCOLAIRE

- La nouvelle école se situe à proximité de ¾ de la population
- Permettre de se rendre à l'école à pied en 5 à 10 min
- Prendre en compte l'implantation des futurs logements
- Éviter les chassés-croisés en voiture : *pour les plus éloignés de l'une ou l'autre école, et qui devront emprunter leur véhicule, alors privilégier l'école Sylvain Lambert car elle dispose d'un parking de 81 places de stationnement + 2 places PMR)*

IMPACT DÉMOGRAPHIQUE

2012	1 533 habitants
2027	6 000 habitants
	(700 logements à livrer)
2019	243 élèves
2023	375 élèves
Projection 2027	*475 élèves*

APPROBATION DE LA CARTE SCOLAIRE

- ✅ par le Préfet
- ✅ par l'Inspecteur d'Académie
- ✅ par l'équipe enseignante actuellement en poste
- ✅ par le Conseil municipal
- ✅ par les parents d'élèves délégués

PRÉFET DE LA MARNE *Liberté Égalité Fraternité*
ACADÉMIE DE REIMS *Liberté Égalité Fraternité*
Conseil municipal BEZANNES
École Sylvain Lambert de Bezannes
Délégués des PARENTS D'ÉLÈVES

RÉPARTITION, POSTES D'ENSEIGNANTS ET ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

- Avec les 15 classes actuelles, la répartition serait de 8 classes affectées à l'école Sylvain Lambert et 7 classes à la seconde école *(L'ouverture d'une 16ème classe, en accord avec l'Inspecteur d'Académie, sera déterminée en fonction des inscriptions)*.
- Le rectorat a validé la demande conjointe des enseignants et de la Municipalité pour permettre des transferts de postes d'enseignants. Ainsi, chaque professeur des écoles qui le souhaitera pourra rester en poste à Bezannes.
- Les activités extrascolaires (Mercredis Loisirs et ALSH) se dérouleront pour tous dans les locaux de la nouvelle structure.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024 - 2025

Tous les élèves doivent se réinscrire pour être admis à la rentrée prochaine (qu'ils changent ou non d'école par rapport à 2023).

Dans un souci de lisibilité des effectifs et d'équitabilité, aucune dérogation ne sera prise en considération.

Les dossiers d'inscription scolaire et les modalités définies seront communiquées aux parents au cours du 3ème trimestre 2024.

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA CONSTRUCTION

Le planning de construction actualisé permet toujours une livraison programmée pour la rentrée de septembre 2024.

SECONDE ÉCOLE

LA CARTE SCOLAIRE EST VALIDÉE

Depuis le 20 février 2024, la carte scolaire pour la rentrée 2024 - 2025 est validée.

Deux écoles accueilleront les enfants de Bezannes :

- **l'école Sylvain Lambert**
  2, chemin d'Ormes ;
- **la seconde école**
  rue Austen Chamberlain.

Consultez le répertoire des rues affectées aux écoles correspondantes ici :

https://www.bezannes.fr/education-et-jeunesse/carte-scolaire

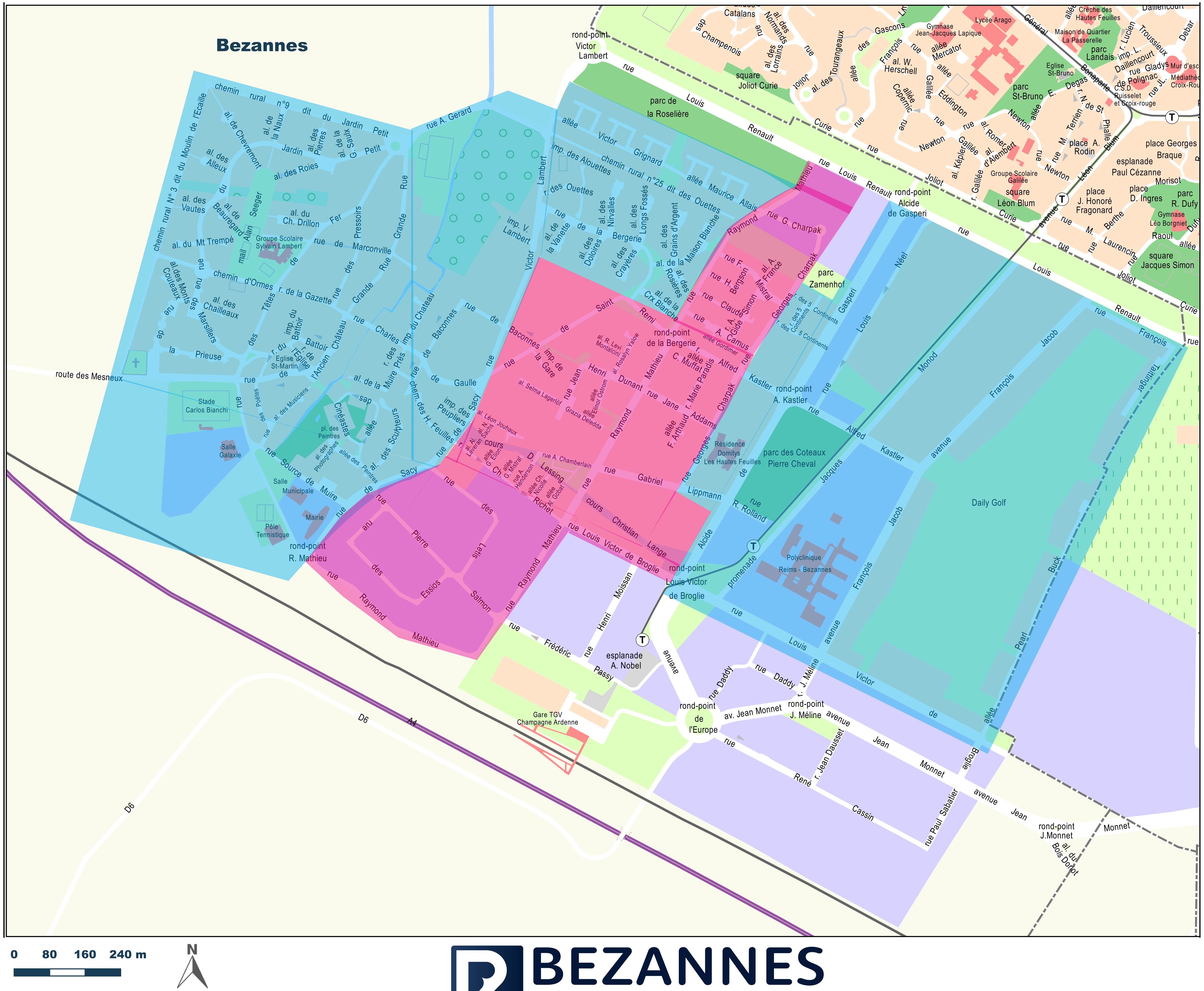

ÉCOLE SYLVAIN LAMBERT

SECONDE ÉCOLE

BEZANNES
COMMUNE HUMAINE ET URBAINE